

## BULLETIN D'ENREGISTREMENT ET D'INSCRIPTION

# VIDE GRENIER DES MOUSSAILLONS AU PROFIT DE LA CLASSE DE MER DES CM2 DE LA BÂTHIE

**Dimanche 5 mai 2024 – Place du Village – La Bâthie**

Document à retourner pour le 01<sup>er</sup> mai 2024 au plus tard (sous réserve de places disponibles)

### Je suis

|                                  |        |                                   |
|----------------------------------|--------|-----------------------------------|
| Nom                              | Prénom | Né(e) le                          |
| Téléphone (mobile de préférence) |        | E-mail (envoi de la confirmation) |
| Adresse                          |        |                                   |

### Je déclare sur l'honneur

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur
- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagers (Art. L310-2 du Code du Commerce)
  - Ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code Pénal)
- Carte d'Identité n° .....  
Délivrée le .....  
Par (administration) .....  
Date et lieu de naissance .....
- Copie de la carte d'identité à fournir

### Je finalise mon inscription

- Bulletin à retourner par mail ou par courrier (à l'adresse ci-dessous)
- Règlement exclusivement par chèque à l'ordre de « l'APE de la Bâthie » à déposer ou à envoyer à l'adresse ci-dessous.

### Je réserve

|  |   |     |   |        |
|--|---|-----|---|--------|
| .....<br>Emplacement(s) de<br>3 mètres | X | 12€ | = | .....€ |
|--|---|-----|---|--------|

Votre emplacement vous sera attribué lors de votre arrivée. L'accès de la manifestation sera ouvert au public de 7h à 17h, **les exposants seront reçus entre 6h et 8h.**

|                      |
|----------------------|
| Fait à .....         |
| Le ...../...../..... |
| Signature            |

### INFOS PRATIQUES

 Mail  
Videgrenier.labathie@gmail.com

 Téléphone  
06 22 70 00 30

 Evènement  
Vide Grenier des Moussaillons 2024

 Adresse  
APE La Bâthie (Association des parents d'élèves de la Bâthie)  
Ecole primaire l'Oiseau Lyre  
➤ Vide grenier  
➤ 179 rue Jean Moulin 73540 La Bâthie  
Site de la maire: labathie.fr

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE GRENIER

## OBJET

Il est organisé le dimanche 5 mai 2024 un vide grenier par l'APE de la Bâthie au profit de la classe de mer des CM2 2024 avec possibilité d'animation musical ou folklorique ou toute forme d'animation que l'organisateur jugerait bon de mettre en place.

Manifestation ouverte aux particuliers dans la limite des places disponibles.

## INSCRIPTION

Pour être enregistrée et validée, la demande d'inscription des exposants doit être impérativement complétée et accompagnée des pièces à fournir.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que celui d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité d'aucune sorte.

## EMPLACEMENTS

Les emplacements nécessaires seront loués sur la base de 3 mètres linéaires, la longueur louée devant être suffisante pour permettre le déballage des étals, parasols, tréteaux, etc et l'emplacement des véhicules aux endroits prévus uniquement et indiqués au préalable par l'organisateur à l'exposant.

Les exposants devront utiliser les emplacements attribués sans déborder dans les allées ni sur les emplacements voisins.

**Les exposants s'engagent à gérer leurs déchets (se munir de sacs poubelles) et récupérer leurs invendus afin de laisser l'emplacement aussi propre qu'ils l'ont trouvé.**

## CONDITIONS

L'accès de la manifestation sera ouvert au public de 7h à 17h, **les exposants seront reçus entre 6h et 8h**. Au-delà, les places vacantes seront réattribuées. Les emplacements attribués ne pourront être contestés. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications si nécessaire. Tous les participants devront être installés avant le début des animations et les emplacements libérés au plus tard pour 18h, heure à laquelle il sera procédé au nettoyage des rues et au nettoyage de tout ce qui s'y trouvera. Toute marchandise ou matériel qui n'aura pas été enlevé dans les délais prévus, deviendra propriété des organisateurs qui pourront en disposer. Chaque participant s'engage cependant à laisser les emplacements propres (bennes et containers mis à disposition).

La circulation sera interdite à partir de 8h et sera rétablie à partir de 17h, selon les modalités qui seront prévues par arrêté municipal. Seuls les véhicules de secours seront habilités à circuler en cas de besoin.

Dans le cadre du plan Vigipirate national, des consignes particulières pourront vous être communiquées le jour même par les membres de l'organisation et devront être respectées pour la sécurité de tous.

## RESPONSABILITE

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol, perte ou détérioration de toute nature. Il en est de même pour tout autre accident pouvant entraîner une recherche de responsabilité civile. Les participants devront s'assurer personnellement contre tout risque.

## INTERDICTIONS

Il est formellement interdit la sous-location de l'emplacement, les stands de jeux et de loterie (sauf accord préalable des organisateurs), la vente ou l'utilisation d'armes, la vente de produits alimentaires et toutes restaurations (sauf accord préalable des organisateurs).

## TARIFS

Particuliers pour un emplacement de 3 mètres : 12€

**En cas de pluie, le vide grenier est maintenu mais en raison des frais engagés, les annulations ne donneraient lieu à aucun remboursement.**

## OBSERVATIONS

Un mail de confirmation ou SMS vous sera adressé dès réception de votre dossier complet. Votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée le jour de l'événement.

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»